



Communication à caractère promotionnel.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Communiqué de presse

Saint-Mars-du-Désert, le 5 avril 2023



FLORENTAISE PROROGE LA PERIODE D'OFFRE DU PLACEMENT GLOBAL JUSQU'À 17 HEURES CE JOUR

- **Clôture de la période d'offre du Placement Global prorogée jusqu'à 17 heures (heure de Paris) ce jour**
- **Engagement de souscription complémentaire irrévocable (en espèces) de l'actionnaire de contrôle Floreasy à hauteur de 0,3 M€**

Florentaise, le pionnier des terreaux bas carbone, annonce sa décision de proroger la période de souscription des actions offertes au titre du Placement Global dans le cadre son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris (Code ISIN : FR001400GO75, code mnémonique : ALFLO) structurée sous la forme d'une offre au public en France réalisée via une offre à prix ouvert (l'"Offre à Prix Ouvert") et d'un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors de France (le "Placement Global", et avec l'Offre à Prix Ouvert, l'"Offre").

Initialement prévue jusqu'à 12 heures (heure de Paris) aujourd'hui, la période d'offre du Placement Global est prorogée jusqu'à 17 heures (heure de Paris) aujourd'hui à la demande de plusieurs investisseurs de manière à faciliter leur participation à l'Offre.

Floreasy, actionnaire de contrôle de Florentaise, renouvelle son soutien à l'opération et s'est engagée irrévocablement à souscrire, à titre complémentaire, un montant en espèces à hauteur de 0,3 M €, étant précisé que ce montant pourrait être porté jusqu'à un montant maximum de 0,6 M € dans l'hypothèse où cela s'avérerait nécessaire pour que les souscriptions recueillies au titre de l'augmentation de capital dans le cadre de l'Offre atteignent 75% du montant de l'Offre (ce qui représenterait 17,9 M € sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative).

Les autres caractéristiques de l'opération demeurent inchangées.



Communication à caractère promotionnel.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Il est rappelé que la période d'offre de l'Offre à Prix Ouvert s'est clôturée le 4 avril 2023 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Les ordres de souscription reçus dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert jusqu'au 4 avril 2023 (inclus) seront maintenus, les modifications décrites ci-dessus n'ayant pas d'impact significatif sur les caractéristiques de l'Offre.

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 21 mars 2023 sous le N° 23-078, composé du document d'enregistrement de Florentaise, approuvé par l'AMF en date du 3 mars 2023 sous le numéro I.23-006, de la Note d'Opération et du Résumé du Prospectus (compris dans la Note d'Opération) sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la Société, au siège social de Florentaise (Le Grand Pâtis, 44850 Saint-Mars-du-Désert) ainsi que sur les sites internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org>) et de Florentaise (<https://investir.florentaise.fr>). Le document d'enregistrement contient une description détaillée de Florentaise, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière, ainsi que des facteurs de risques correspondants.

Facteurs de risques

L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque mentionnés au chapitre 3 du Document d'Enregistrement ainsi qu'au chapitre 3 de la Note d'Opération.



Communication à caractère promotionnel.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Florentaise ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Florentaise. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Florentaise attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Florentaise opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué. De plus, même si la situation financière de Florentaise, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Florentaise opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans le présent communiqué, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Florentaise. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Florentaise ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable, notamment en application du règlement No 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Florentaise dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). L'approbation du prospectus par l'AMF ne constitue pas un avis favorable sur Florentaise.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Florentaise ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Florentaise n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.



Communication à caractère promotionnel.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Florentaise ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Florentaise. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Florentaise attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Florentaise opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Florentaise, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Florentaise opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Florentaise. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Florentaise ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.